POOL PURE SHOCK

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	POOL PURE SHOCK
Autres moyens d'identification	23003RAW
Usage recommandé	Contrôle les bactéries et les algues dans les eaux de piscines.
Fabricant	Lawrason's, Inc, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, (905) 842-8300, www.Lawrasons.com
Identificateur du fournisseur	POOL AND SPA CHEMICAL COMPANY, 460 Wyecroft Road, Oakville, Ontario, L6K 2G7, Canada, (905) 842-8300, www.pool-pure.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 or *666 on a cellular phone
Numéro de la FDS	23001P20PP
Date de préparation	le 01 février, 2018

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015).

Classification du SGH

Matières solides comburantes - catégorie 2; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Toxicité aiguë (inhalation) - catégorie 3; Corrosion cutanée - catégorie 1B; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Danger

Mention de(s) danger(s) :
Peut aggraver un incendie; comburant.
Nocif en cas d'ingestion.
Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Toxique par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.

Conseil(s) de prudence :
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
Tenir/Stocker à l'écart des vêtements//matières combustibles.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.
Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Intervention :
EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin//en cas de malaise.
EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
En cas d'incendie : Utiliser eau pulvérisée ou brouillard d'eau, mousse extinctrice appropriée, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stockage :
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Garder sous clef.
Élimination :
Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Calcium Hypochlorite	7778-54-3	80.00-100		
Sodium chloride	7647-14-5	10.00-30.00		
Water	7732-18-5	5.00-10.00		
Calcium chloride	10043-52-4	1.00-5.00		
Calcium hydroxide	1305-62-0	1.00-5.00		
Calcium carbonate	471-34-1	1.00-5.00		
Calcium chlorate	10137-74-3	1.00-5.00		

Notes

Le pourcentage exact (concentration) de la composition a été retenu comme un secret commercial.

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

En cas de manque d'oxygène : déplacer la victime à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Appeler un Centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant

les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Un traitement est requis de toute urgence.

Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoisons ou un médecin. Un traitement est requis de toute urgence.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser d'agents extincteurs à poudre chimique sèche contenant des composés d'ammonium (comme certains agents A:B:C).

Dangers spécifiques du produit

Oxydant fort.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Oxydant. Empêcher le contact avec les matières inflammables et combustibles.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié.

Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les salles de repas ou de quitter le lieu de travail. Bien laver les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition, isolé des matériaux incompatibles (voir la Section 10 : Stabilité et réactivité). Stocker dans le récipient d'expédition original étiqueté. Empêcher le produit d'entrer en contact avec l'eau et l'humidité. Empêcher l'eau de pluie et l'eau souterraine d'atteindre l'aire de stockage.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
Calcium Hypochlorite	1 mg/m3	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	37 mg/m3
Sodium chloride	Non établie		Non établie		Non établie	
Water	Non établie		Non établie			

Calcium chloride	Non établie		15 mg/m3		Non établie	
Calcium hydroxide	Non établie		5 mg/m3		Non établie	

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Assurez-vous que les postes oculaires et les douches de sécurité sont à proximité de l'emplacement des postes de travail.
Les matériaux convenables sont les suivants : polychloroprène, caoutchouc de nitrile, caoutchouc naturel.

Protection des voies respiratoires

Prévoir une ventilation d'échappement ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques de vapeurs en dessous de leur valeur limite respective. Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH muni d'une cartouche appropriée.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Basic Physical and Chemical Properties

Apparence	Granulaire blanc.
Odeur	De chlore
pH	10.4 - 10.8
Melting Point/Freezing Point	Sans objet (melting); Sans objet (freezing)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Sans objet
Taux d'évaporation	Sans objet
Tension de vapeur	Sans objet
Densité de vapeur	Sans objet
Densité relative (eau = 1)	Sans objet
Solubilité	Soluble. in water
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Viscosité	Sans objet (kinematic); Sans objet (dynamic)

Other Information

État physique	Solide
Poids moléculaire	143 g/mol

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation. Non sensible à un impact mécanique. Oxydant. Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. Réagit vigoureusement à l'eau et dégage un gaz très toxique.

Risque de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Exposition prolongée à de hautes températures. Lumière du soleil. Eau, teneur en eau ou humidité.

Matériaux incompatibles

Très réactif. Anhydrides d'acide (p. ex. anhydride acétique), amines (p. ex. triéthylamine), halogènes (p. ex. chlore).

Produits de décomposition dangereux

Produits chimiques toxiques; chlorure d'hydrogène corrosif.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Calcium Hypochlorite	2.04 mg/L (rat) (1 heure d'exposition)	850 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Sodium chloride	> 21000 mg/m3 (rat)	3000 mg/kg (rat)	Pas disponible
Water		> 89840 mg/kg (rat)	
Calcium chloride	Pas disponible	1126 mg/kg	2637 mg/kg
Calcium hydroxide	Pas disponible	7340 mg/kg (rat)	Pas disponible

Corrosion/Irritation Cutanée

L'expérience sur les humains et les tests sur des animaux montrent une irritation modérée à sévère. Une exposition prolongée ou répétée peut irriter ou brûler la peau.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

L'expérience sur les humains et les tests sur les animaux montrent des lésions oculaires sévères. Cause des lésions oculaires sévères selon les renseignements relatifs à la corrosion cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Peut causer irritation sévère au nez et à la gorge, graves lésions pulmonaires.

Absorption par la peau

Provoque des brûlures de la peau.

Ingestion

Il peut en résulter de graves dommages à l'estomac.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. N'est pas réputé être un sensibilisant cutané.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Calcium Hypochlorite	Non désignée	Non désignée	Non désignée	Non désignée
Sodium chloride	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée
Calcium chloride	Non évaluée	Non évaluée	Non évaluée	Non évaluée
Calcium hydroxide	Non listée	Non listée	Non listée	Non listée

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

N'est pas réputé nuire à l'enfant en gestation.

Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Très toxique pour les poissons, la vie aquatique.

Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Stocker le produit en vue de son élimination selon les instructions de la rubrique Stockage à la Section 7 de la présente fiche de données de sécurité. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
DOT É.-U	2880	Calcium hypochlorite, hydrated mixtures	5.1	II
TMD au Canada	2880	Calcium hypochlorite, hydrated mixtures	5.1	II
IATA (transport aérien)	2880	Calcium hypochlorite, hydrated mixtures	5.1	II

Dangers environnementaux Polluant marin

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA **Santé - 3** **Inflammabilité - 0** **Instabilité - 1**
Danger particulier - Comburant

FDS préparée par Directeur technique

Numéro de téléphone 905-842-8300

Date de préparation le 01 février, 2018

Date de la plus récente version révisée le 01 juin, 2018

Signification des CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer

abréviations

Références

Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données HSDB®. National Library of Medicine des États-Unis. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données NIOSH Pocket Guide. National Institute for Occupational Safety and Health. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST). Base de données Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS®) database. Accelrys, Inc. Accessible via le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Autres informations

Toutes les informations sont basées sur nos connaissances actuelles et l'expérience de notre produit et n'est pas exhaustive. Il s'applique au produit tel que défini par le cahier des charges. Dans le cas de combinaisons de mélanges, il faut confirmer qu'aucun nouveau risque n'existe. Dans tous les cas, l'utilisateur n'est pas dispensé d'observer toutes les procédures légales, administratives et réglementaires relatives au produit, l'hygiène personnelle et l'intégrité du milieu de travail. (Sauf indication contraire, les informations techniques ne s'appliquent qu'au produit pur). À notre connaissance actuelle, les informations contenues dans ce document sont exactes à la date du présent document. Cependant, ni Lawrason's, ni aucune de ses sociétés affiliées n'offrent de garantie, expresse ou implicite, ou n'assume aucune responsabilité relativement à ces informations ou à son utilisation. Ces informations sont destinées à être utilisées par des personnes techniquement qualifiées à leur propre discrétion et à leur propre risque et ne se rapportent pas à l'utilisation de ce produit en combinaison avec une autre substance ou tout autre procédé. L'utilisation envisagée en conformité avec la loi applicable, la manière d'utiliser et si des brevets sont violés. Ces informations ne donnent que des propriétés typiques et ne doivent pas être utilisées à des fins de spécification. Lawrason, Inc. se réserve le droit d'apporter des ajouts, des suppressions ou des modifications aux informations à tout moment sans notification préalable.

Avis

Bien que nous croyons exactes les données soumises à la date ci-haut mentionnée, la compagnie ne garantit aucun des détails ci-joints et de ce fait se décharge de toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces données. Ces données sont offertes uniquement pour votre considération, recherche et vérification.